

## PROCES VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DU LUNDI 22 MARS 2021

**Présents :** Maryse BARGUÈS, Didier BIZORD, Valérie DUPIN, Matthieu GONDELLON, Régine HANDY, Patricia RAYMONDEAU.

**Excusés :** Bruno FLEURY, Norbert MATTIUZZO

**Assistent :** Patrick ROBERT, CTS, responsable pédagogique de l'ITFE ainsi qu'Arnaud CLEDAT, responsable Finances et Aurélie MILHE, Directrice administrative et de projets

Le quorum étant atteint, le Bureau Directeur peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 19h00 en visioconférence sous la présidence de Didier BIZORD

### ADMINISTRATIF

- Le PV du BD du 8 mars 2021 est approuvé à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur présents

### ITFE – REGINE HANDY - PATRICK ROBERT

- ✓ **Présentation de la Proposition d'accompagnement des clubs à la fonction d'employeur – Titre IV et V**  
Cette présentation a été faite en collaboration avec Valérie DUPIN et Martine DILLENBOURG (« Service aux clubs »/ Développement)  
Il s'agit de proposer un accompagnement sur la base du volontariat à toutes les structures qui souhaitent s'engager dans l'emploi d'un apprenti afin que ces apprentis puissent prolonger leur parcours dans la vie associative du Handball.
- Objectifs et rôle de l'ITFE (Institut Territorial de Formation et de l'Emploi) :
  - Être au service du développement du territoire et des besoins des clubs
  - Accompagner le club de demain à la professionnalisation des acteurs du Handball
    - Développement de compétences des emplois, des dirigeants et de tous les acteurs du club
  - Être en appui des clubs sur la fonction de conseiller de formation
    - Pour une création d'emploi associée à une formation des emplois, des dirigeants et de tous les acteurs du club
- Objectifs Opérationnels :
  - Création d'un réseau à l'accompagnement à la fonction d'employeur (bénévoles et professionnels)
  - Développement et stabilisation des outils autour de l'emploi
  - Formation des membres du réseau
  - Propositions de collaboration avec le « Service aux clubs » (COFIL ITFE/ « Service aux clubs », Comment travailler ensemble et échanger les informations, définir les champs d'intervention de chacun au service des clubs)
- Présentation de l'équipe actuelle constituée de l'équipe Projet (Régine Handy, Arnaud CLEDAT, Aurélie MILHE, Patrick ROBERT, Cathy TACHDJIAN) + Matthieu GONDELLON + Jérôme COUVILLERS + Thierry THEVENET  
La création d'un réseau d'élus et de professionnels est en cours (1/ département ou secteur)

### LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

174, AVENUE DU TRUC – 33700 MERIGNAC  
T. +33 (0)5 56 79 67 67 – [5000000@ffhandball.net](mailto:5000000@ffhandball.net) – [www.nouvelleaquitaine-handball.org/](http://www.nouvelleaquitaine-handball.org/)

Association loi 1901 – N° Siret : 335.013.504.00022 / N° APE : 9312 Z

- Présentation du rétroplanning :
  - Déjà lancé avec le TFP4 et TFP5  
Observatoire de l'emploi → fin avril 2021  
Le 25 mars → retour de toutes les visites de clubs TFP4 et TFP5
    - Plan d'action pour répondre à leurs besoins (Besoin projet club ou partenaires)
  - Projet :  
Présentation aux responsables du Service aux clubs → 05/03/2021  
Présentation du projet au BD → 22 mars 2021  
Présentation aux Présidents de comités → avril 2021  
Constitution du réseau avec appel à candidature → avril – mai 2021  
Equipe projet : avril – juillet 2021
    - Stabilisation des outils, du continuum, du plan de formation
- Réseau formé et opérationnel : décembre 2021
- Actions de l'ITFE à aujourd'hui auprès des clubs :
  - Conseiller de formation
    - Prise en charge du dossier : analyse du besoin
    - Analyse du profil du stagiaire → orientation vers le titre 4 et 5 ou vers un autre cursus
    - Orientation au niveau de la formation : apprentissage, reconversion, professionnalisation
  - Accompagnement du club
    - Informer les clubs sur le financement de la formation : prise en charge AFDAS, dispositif CPF, pôle emploi....
    - Informer les clubs sur toutes les démarches à faire pour une création de l'emploi
    - Informer sur la législation du travail et convention collective Nationale du Sport (CCNS)
    - Informer et accompagner le club sur les aides financières en faveur de l'emploi
    - Informer sur le Conseil Social du Mouvement Sportif (COSMOS)
    - Informer les clubs des principaux acteurs (Inspection du travail, Direccte,...) et points d'appui pour les petites associations (Point d'appui à la vie associative (PAVA), Centre de ressources d'information des bénévoles (CRIB), Maison des associations (MDA)), Profession-sport-loisirs
- Les outils :
  - Observatoire de l'emploi (action démarrée en 2019/2020)
  - Outils fédéraux sur l'emploi
  - Fiche entretien qui sera amendée au fur et à mesure des visites dans les clubs
- Les formations de demain et l'accompagnement du service aux clubs suite aux visites du TFP4 et TFP5
  - Formation des dirigeants (salariés et bénévoles) à la maîtrise des bases de la fonction employeur
    - Les obligations légales en matière d'embauche et de gestion de l'emploi salarié (administration du personnel, contrats de travail, droit à la formation professionnelle, entretien professionnel obligatoire, seuils d'effectifs, minimum légal en matière de rémunération, élections professionnelles, affichages obligatoires....)
    - Les principaux documents qui font référence en matière de droit du travail (code du travail, convention collective appliquée...)
    - Plan de financement de l'emploi (comment le construire)
  - A l'issue des visites du TFP4 et TFP5, prise en charge de l'accompagnement au développement du projet associatif du club pris en charge par le « Service aux clubs » et/ou les comités.
    - Mise en place d'un échange pour faire le point des dossiers avec le « Service aux clubs »

## LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

✓ **QUALIOPI**

- Démarche et certification QUALIOPI : étant organisme de formation, l'ITFE peut déployer des formations et avoir des prises en charge de ses formations pour nos clubs.  
A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 DATADOK est remplacé par la certification QUALIOPI, ce qui amène l'ITFE à entrer dans une démarche qualité  
Un audit sera réalisé par un organisme externe prestataire référencé par l'état afin de vérifier les procédures mises en place pour toutes les formations proposées par l'ITFE ainsi que pour le titre 4 et le titre 5  
Une proposition d'organisation sera faite et les décisions seront prises par le groupe RH du fait d'un impact sur les emplois du temps et la nécessité de nommer un référent handicap.  
Suite aux échanges sur leur retour d'expérience avec les ligues d'AURA et d'OCCITANIE est proposé un accompagnement par un prestataire pour établir un diagnostic et avoir un accompagnement sur l'organisation de l'audit et la mise en conformité (référentiel de critères, mise à jour ou création de documents....)  
La certification se déroule sur une voire 2 journées dans les locaux de la Ligue (Mérignac, Gond-Pontouvre, Limoges) et repose sur différents critères  
Elle est valable 1 an puis 3 ans  
L'objectif est que le prestataire accompagnateur et l'organisme certificateur soient choisis en Avril 2021 afin que l'ITFE soit certifié en octobre 2021, donnant ainsi le temps de régler les non conformités éventuelles avant le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

PROPOSITION DU DOCUMENT SUPPORT DE TRAVAIL AU PLAN DE REPRISE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS POUR LA LIGUE NA –  
DIDIER BIZORD – AURELIE MILHE

**Plan de reprise et d'accompagnement**

- ✓ Axe financier et administratif
  - Un point est fait sur les aides de soutien aux clubs 2019/2020 et 2020/2021 représentant un montant de 263 220€

**LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE**

## LES NATURES DES AIDES ET MONTANTS REMBOURSES

20 % /engagements 2019-2020

17 220 €

10% sur les licences 19/20 et gratuité des licences après mars 20 +  
remise 3€ -12ans/12-16ans /dir  
2€ +16 ans 156 557€

50% des affiliations/réaffiliations  
2020-2021

17 483 €

100 % /engagements 2020-2021

71 960 €



TOTAL REVERSE AUX CLUBS

263 220 €

- Proposition d'aide au soutien des clubs 2021/2022 : après échanges, les membres du Bureau Directeur valident les mesures suivantes :
  - Pour fidéliser ses licenciés, la part ligue est proposée à un tarif unique de 8,5€ sur tout renouvellement de licence pour la saison 2021/22 à titre exceptionnel. (+ tarif spécifique de 5€ pour les licences « handensemble »)
  - La part Ligue sur la licence « dirigeant » sera gratuite pour la saison 2021/2022 à titre exceptionnel. Néanmoins une réflexion politique plus globale sera à mener sur les licences « dirigeants »
  - Pas d'augmentation sur la part Ligue pour toute création de licence 2021-2022 (=tarif 2020/2021 sans application de l'aide COVID)

Une communication sur le caractère exceptionnel de ces mesures ainsi que sur une politique territoriale est importante  
Par ailleurs une note d'orientation sera faite afin que chaque axe fasse des économies.

- ✓ Axe sportif et éducatif
  - Projet COC LNAHB fin de saison et lancement saison 2021/2022 :
    - en attente du positionnement FFHB et des opportunités de reprise
  - Plan d'action « Développement » en lien avec le tour des comités :
    - déploiement de tous les handballs : appui clubs – Webinaires
    - Achat de matériel de Hand à 4 pour mailler le territoire en partenariat avec le Conseil Régional
- ✓ Axe Digital
  - Proposition de webinaires et relais des solutions numériques dédiées aux clubs et aux licenciés (My coach financé à 100% par la FFHB, Be Sport, Helloasso, Sponso+)
  - Proposition de mise en place de temps d'échanges avec les clubs

### LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

174, AVENUE DU TRUC – 33700 MERIGNAC  
T. +33 (0)5 56 79 67 67 – [6000000@ffhandball.net](mailto:6000000@ffhandball.net) – [www.nouvelleaquitaine-handball.org/](http://www.nouvelleaquitaine-handball.org/)

Association loi 1901 – N° Siret : 335.013.504.00022 / N° APE : 9312 Z

✓ Axe formation et emploi

- Mise en place par la Ligue NA d'une cellule d'appui et conseil à l'emploi.
- Accompagnement à la fonction employeur
- Proposition de modules 100% en distanciel

✓ Appui aux dirigeants

- Temps d'appui proposés aux dirigeants de clubs et comités sur Office 365, ZOOM, Teams, Form, Gest'hand.
- Accompagnement sur les dossiers ANS. Il est prévu sur le mois d'avril 3 soirées « bonnes pratiques » pour accompagner les clubs.
- Appui sur les possibles aides de financements
- Appui aux clubs en difficultés en fonction des retours de la FFHB
- Lancement d'un centre de ressources

**Rétroplanning** pour aboutir au lancement du plan de reprise et d'accompagnement des clubs au 30 avril :

- BD Ligue du 22 mars : stabilisation retroplanning et aides de soutien aux clubs 2021/2022
- CA du 27 mars : présentation et partage
- Le 6 Avril Visioconférence avec les responsables des axes
- Comité directeur le 9 avril
- Partage avec les présidents de comité en visioconférence

**Communication du plan de reprise et d'accompagnement**

- Mise en place de visioconférences par secteur avec les présidents de comités en direction des clubs (1<sup>er</sup> au 15 mai 2021)
  - Présentation des aides
  - Présentation du plan d'action de reprise d'activité et d'accompagnement
  - Echanges
- Actions concrètes de terrain à compter du 17 mai 2021
- Idée de mener des actions communes avec d'autres sports collectifs

*Prochain Bureau Directeur : Lundi 12 Avril 2021*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30*

**Didier BIZORD**

*Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball*



**Patricia RAYMONDEAU**

*Secrétaire Générale de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball*



*Diffusion : Membres du Conseil d'Administration, Salariés Ligue et CTS, Présidents Comités Départementaux, Mise en ligne sur le site de la Ligue.*

**LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE**

174, AVENUE DU TRUC – 33700 MERIGNAC  
T. +33 (0)5 56 79 67 67 – [5000000@ffhandball.net](mailto:5000000@ffhandball.net) – [www.nouvelleaquitaine-handball.org/](http://www.nouvelleaquitaine-handball.org/)

Association loi 1901 – N° Siret : 335.013.504.00022 / N° APE : 9312 Z